

eront présents?»,
-Michel Jeannet,
on.

Justice exclu

r privé, pas muni-
peux donc pas dé-
Thierry Bastier.
corps de métiers
prévus. Le projet
complètement fi-
vancé en remplis-
vons eu raison de
, enchaîne Jean-
Si on avait pour-
in de l'ancienne

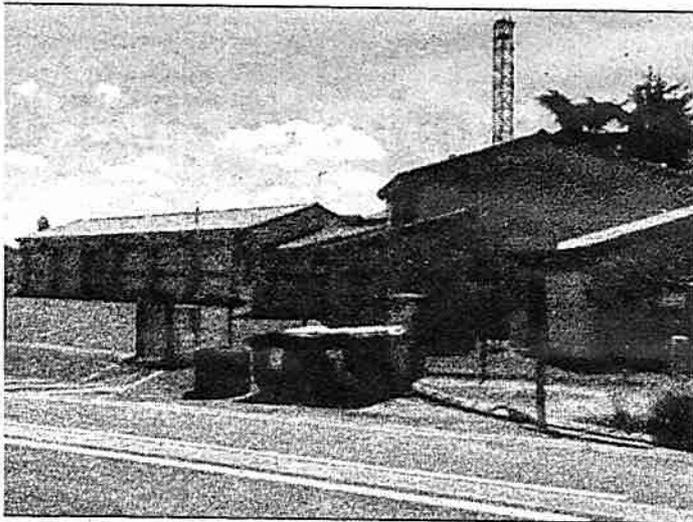
équipe, on avait toutes les chances
de se retrouver avec une friche en
plein centre-ville.»

Une façon d'enfoncer le clou, alors
même que la ville s'en tire mieux fi-
nancièrement que sur la première
vente. Si le prix est le même que
celui négocié avec Zouhair Zwade,
il n'intègre pas en effet la vente de
l'ancien palais de justice, conservé
par la commune. «Un lieu dédié à
des bureaux et un petit amphi-
théâtre sur lequel on est en train
de travailler, indique Thierry Bas-
tier. L'ouverture d'un passage pié-
ton est d'ailleurs prévue pour accé-
der au centre médical depuis la rue
de L'Hôpital via la parcelle com-
munale du palais de justice.»

Là où une salle pour les assem-
blées communautaires de Val-de-
Charente était envisagée. Dans le
même secteur que les locaux ac-
tuels de la gendarmerie de Ruffec
où Val-de-Charente espère créer
son nouveau siège social, abriter
ses services techniques et un Es-
pace France Services (lire CL du
1^{er} avril). «Si la communauté de
communes acquiert la gendarme-
rie, le préau sera démonté pour
créer un autre passage.»

éelle
é qui
d'accueillir
rofessions
dicales.

sonne en conseil



ers retentit à nouveau à Ruffec et fait grogner. Photo J. Gendreau

MANSLE

Le Rotary honore une équipe de soignants



Un chèque de 1000 euros a été remis
à l'équipe soignante.

Photo CL

Le Rotary Club de Mansle et le Rotary
Club d'Angoulême les Eaux Claires se
sont associés pour remettre le prix
«Servir» afin de reconnaître l'équipe
de soignants du Foyer Bergeron-Gre-
nier. En effet, cette dernière s'est volon-
tairement confinée avec les pension-
naires au sein de l'établissement il y a
un an, afin de les protéger du coronavi-
rus, alors totalement méconnu et in-
contrôlé. Le prix «Servir» existe depuis
1984, il a pour but d'honorer, de valori-
ser et récompenser les actes de cou-
rage, d'altruisme, de civisme ou de dé-
vouement, accomplis sur le territoire
d'un club Rotary. Chacune de ces ac-
tions fait honneur à l'humanité et aux
valeurs morales essentielles conformes
à l'esprit du Rotary. Chacun des clubs,
représenté par Véronique Proust pour
Mansle et Laurent Gazeau pour Angou-
lême, a versé un prix de 500 euros, soit
une dotation totale de 1000 euros au
bénéfice du bien-être de l'équipe des
soignants qui a fait preuve de dévoue-
ment, au-delà de leurs obligations pro-
fessionnelles et au détriment de leur vie
privée pendant plusieurs semaines.

CHARENTE LIBRE

du 14/06/2021